



BULLETIN D'ANALYSE

Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada
Vol. 2, n° 8 (avril 2001)

N° 21-006-XIF au catalogue

STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LES RÉGIONS RURALES ET LES PETITES VILLES DU CANADA : LE SECTEUR MANUFACTURIER

Roland Beshiri, Statistique Canada

FAITS SAILLANTS

- ◆ La fabrication est l'un des principaux secteurs d'emploi dans les régions rurales et les petites villes (RRPV) du Canada. Le secteur manufacturier est l'un des principaux secteurs fournissant de l'emploi dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario. Nous reconnaissons qu'un différent regroupement des secteurs industriels peut produire un classement différent.
- ◆ L'emploi est en hausse dans le secteur manufacturier des RRPV par rapport aux grands centres urbains. Les RRPV semblent donc être compétitives dans le domaine de la fabrication. Toutefois, c'est surtout dans les industries manufacturières traditionnelles de première transformation (p. ex. poisson, bois, minéraux) que l'on observe la plus grande part de ces activités de fabrication.

Introduction

La situation industrielle des régions rurales évolue rapidement au Canada. Les décideurs aux échelons national, provincial et local doivent comprendre la composition et les tendances de l'emploi dans les secteurs industriels des régions rurales pour élaborer les politiques et les stratégies qui répondent le mieux aux besoins des régions rurales.

Le présent bulletin est axé sur le rôle du secteur manufacturier dans les régions rurales du Canada au cours des années 1980 et 1990¹.

¹ Le présent bulletin est l'un d'une série qui présente une « vie d'ensemble » de l'emploi en milieu rural pour différents secteurs.



Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada

ISSN 1481-0972

Rédacteur :

Ray D. Bollman

(ray.bollman@statcan.ca)

Tél. : (613) 951-3747

Télécopieur : (613) 951-3868

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Comité de revue : Denis Chartrand, Ross Vani, Norah Hillary, Rick Burroughs, Heather Clemenson, Aurelie Mogan et Lucie Bourque.

Remerciements particuliers à :

Louise Larouche et Josée Bourdeau.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.
©Ministre de l'Industrie, 2001.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée sur ordinateur ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des :

Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Définitions et sources des données

Dans le présent bulletin, nous avons utilisé deux sources de données employant deux définitions de « rural » :

- Les données des recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996 ont été mises en tableau selon les limites des divisions de recensement de 1996 pour les « régions essentiellement rurales », selon la définition de « régions essentiellement rurales » de l'OCDE (encadré 1). Cette formule offre l'avantage de nous présenter une longue série chronologique remontant à 1981.
- L'Enquête sur la population active de Statistique Canada a été établie afin de fournir des données annuelles de 1987 à 1998 pour les RRPV (encadré 2). Cette série chronologique présente un avantage : elle peut être mise à jour chaque année.

Encadré 1

Définition de « régions essentiellement rurales »

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 1994) a défini « région essentiellement rurale » comme une région dont plus de 50 % de la population vit dans des communautés rurales. Une « communauté rurale » a une densité de population correspondant à moins de 150 habitants au kilomètre carré. Au Canada, la division de recensement a servi à représenter les « régions », et les subdivisions de recensement unifiées ont servi à représenter les « communautés ».

Les « régions intermédiaires » sont celles dont 15 % à 49 % de la population vit dans une « communauté rurale ». Dans les « régions essentiellement urbaines », moins de 15 % de la population habite dans une « communauté rurale ».

Les « régions essentiellement rurales » sont réparties de la façon suivante : celles qui sont voisines des régions métropolitaines, celles qui ne sont pas voisines des régions métropolitaines et les régions rurales du Nord (Ehrensaft et Beeman, 1992).

Les données pour la période de 1981 à 1996 ont été mises en tableau selon les limites des divisions de recensement de 1996.

Encadré 2

Définition de « régions rurales et petites villes (RRPV) » du Canada

Les régions rurales et petites villes (RRPV) désignent la population qui vit à l'extérieur des zones de navettage des grands centres urbains — plus particulièrement à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les RRPV ont une population de 1 à 9 999 habitants dont moins de 50 % de la main d'œuvre travaille dans une RMR/AR et moins de 25 % de cette main d'œuvre travaille dans une RMR/AR.

Une RMR a un centre urbain de 100 000 habitants ou plus et comprend toutes les municipalités avoisinantes, dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau urbain ou plus de 25 % de cette main d'œuvre travaille dans une RMR/AR. Une AR a un noyau urbain de 10 000 à 99 999 habitants et respecte la même règle que celle de la RMR.

Les données de 1976 à 1984, 1985 à 1994 et 1995 à date ont été mises en tableau selon les limites des divisions de recensement de 1996.

Encadré 3

Définition du secteur manufacturier utilisé dans le présent bulletin

Traditionnels : aliments, boissons, tabac, caoutchouc, plastiques, cuir, textiles de première transformation, textiles, vêtements, bois, meubles et accessoires, et papier

Complexes : impression, métaux de première transformation, métaux ouvrés, machines, matériel de transport, produits électriques et électroniques, minéraux non métalliques, raffinage du pétrole et du charbon, produits chimiques, et autres secteurs manufacturiers.

Encadré 4

Quotient de localisation

Un quotient de localisation (QL) est un indice de spécialisation ou d'intensité. Il sert à comparer la concentration de l'emploi d'une industrie ou d'un secteur donné dans un « emplacement » donné (p. ex. les régions rurales et les petites villes) à la concentration de l'emploi de cette industrie ou de ce secteur dans l'ensemble du système spatial (c.-à-d. la province ou le pays)*. La « concentration de l'emploi » s'entend du « pourcentage de la main-d'œuvre employée dans un secteur donné ». En tant que mesure de la spécialisation ou de l'intensité, le QL peut servir à déterminer la capacité d'exportation de l'économie locale ou le degré d'autosuffisance d'une économie locale en ce qui a trait à une industrie particulière. Par conséquent, un « emplacement » où la part de l'emploi est identique à celle qu'on observe à l'échelle nationale affiche la même concentration industrielle et un QL de 100. Un QL inférieur à 100 signifie que la concentration relative de l'emploi dans l'industrie en question est moins élevée dans les RRPV. C'est donc dire que les RRPV ne sont pas spécialisées dans ce secteur industriel et que l'économie des RRPV risque d'être déficitaire en ce sens qu'elles importent des biens ou des services produits par ce secteur. Un QL supérieur à 100 signifie que la concentration de l'emploi est plus importante dans les RRPV que dans l'ensemble de l'économie. C'est donc dire que les RRPV sont spécialisées dans ce secteur industriel et qu'il s'agit d'une activité d'exportation pour les RRPV. L'écart par rapport à 100 sert à définir le degré de spécialisation ou de concentration et peut également servir à indiquer le degré auquel le secteur en question exporte des biens ou des services en provenance des RRPV ou si les RRPV importent ces biens ou ces services.

Toute modification du QL d'une industrie doit être interprétée avec prudence puisqu'elle peut être attribuable à un certain nombre de facteurs. Par exemple, une part croissante de l'emploi dans un secteur industriel des RRPV pourrait résulter d'une croissance de l'emploi dans cette industrie des RRPV, ou d'une décroissance relative de l'emploi dans la même industrie dans le reste du pays, ou d'une diminution de l'emploi dans une autre industrie des RRPV. Autrement dit, si l'emploi manufacturier diminue à l'échelle d'un pays, mais qu'il demeure inchangé dans les RRPV, l'intensité de l'emploi manufacturier augmente dans les RRPV (c.-à-d. que le QL augmente), même si le nombre réel de travailleurs employés dans le secteur manufacturier dans les RRPV n'augmente pas nécessairement. À tout événement, un QL croissant pour un secteur des RRPV signifie que la part de l'emploi attribuée à ce secteur détient dans les RRPV augmente par rapport à la part qu'il détient dans l'ensemble de l'économie. De ce point de vue, un QL croissant semble indiquer que les RRPV sont relativement compétitives (par rapport aux grands centres urbains) en ce sens qu'elles augmentent leur part du marché.

* Voici la façon de calculer le quotient de localisation de l'emploi dans le secteur primaire dans les RRPV :

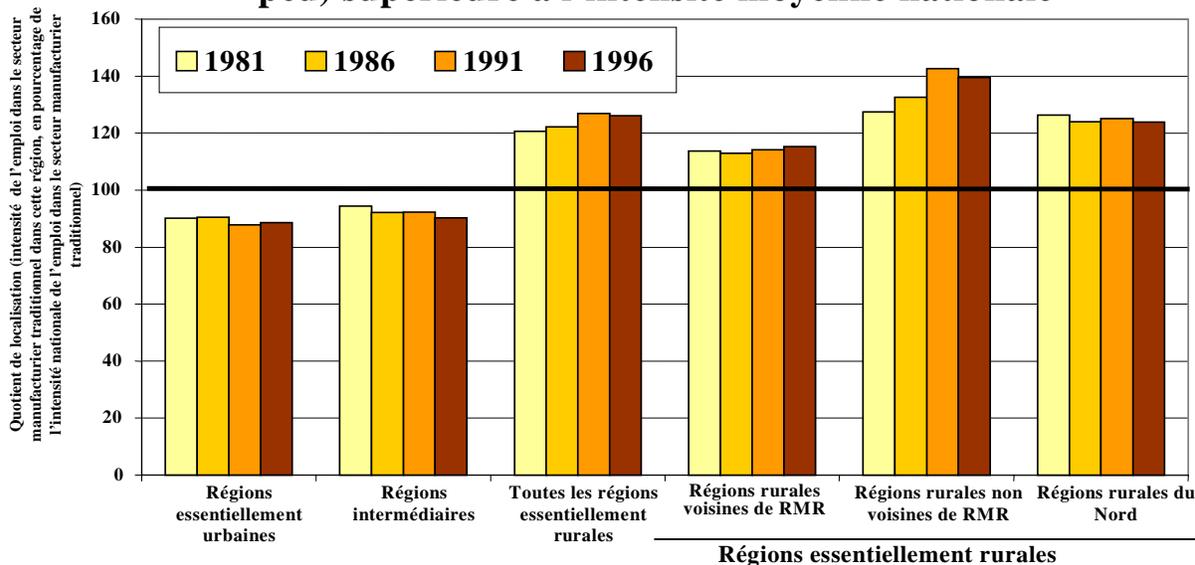
$$\left[\frac{\text{[(nombre de travailleurs employés dans le secteur primaire dans les RRPV) / (nombre de travailleurs employés dans tous les secteurs dans les RRPV)]}{\text{[(nombre total de travailleurs employés dans le secteur primaire) / (nombre total de travailleurs employés dans tous les secteurs)]}} \right] \text{ fois } 100.$$

Le secteur manufacturier dans les régions essentiellement rurales

Depuis toujours, l'activité manufacturière au Canada est centralisée dans les grandes villes, bien que certaines parties rurales de l'Ontario et du Québec aient toujours eu une assise manufacturière. Au cours des années 1980 et 1990, l'intensité² de l'emploi dans les industries manufacturières « traditionnelles » (encadré 3) était relativement plus élevée dans les régions essentiellement rurales que dans l'ensemble de l'économie (figure 1). Dans chaque type de région essentiellement rurale, l'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier traditionnel semble 10 % à 40 % supérieure à celle qu'on observe à l'échelle du Canada. Cette intensité relative de l'emploi dans les industries manufacturières traditionnelles a limité la croissance de l'emploi rural tout au long des années 1980 — parce que chaque type de région a affiché un recul de l'emploi dans le secteur manufacturier traditionnel de 1981 à 1986 et de 1986 à 1991 (figure 2). Les niveaux d'emploi se sont stabilisés au cours de la période 1991 à 1996 (après la récession) — il y a eu de légers gains dans certaines régions et de petites pertes dans d'autres.

Figure 1

Dans toutes les régions rurales, l'intensité de l'emploi dans le secteur MANUFACTURIER TRADITIONNEL est (quelque peu) supérieure à l'intensité moyenne nationale

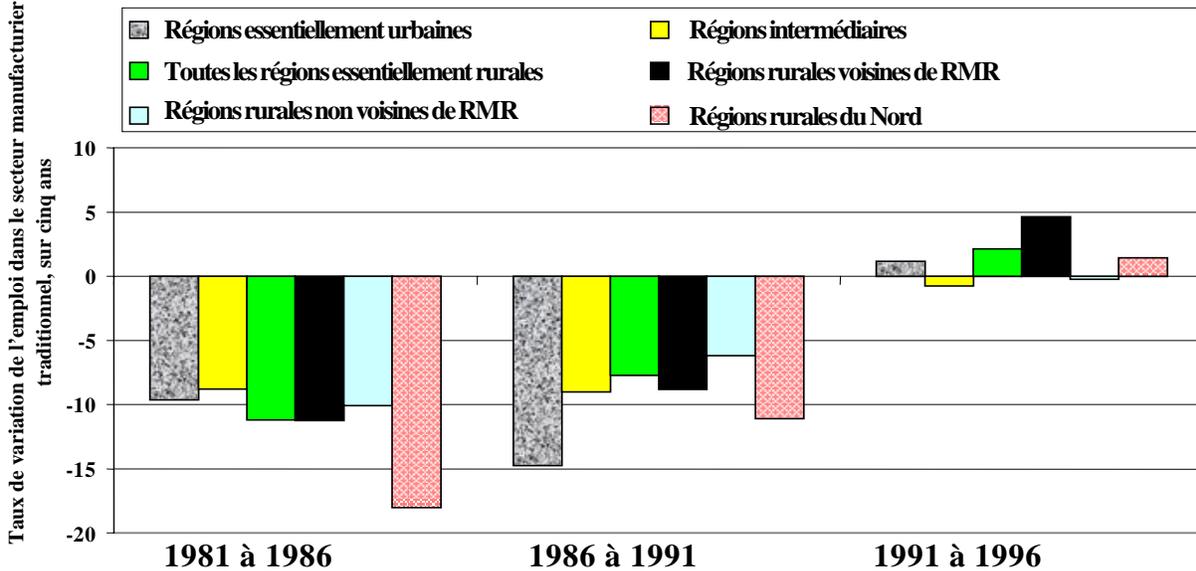


Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1981 à 1996. Dans les régions essentiellement rurales, plus de 50 % de la population vit dans des communautés rurales. Dans les régions intermédiaires, 15 % à 49 % de la population vit dans des communautés rurales, alors que dans les régions essentiellement urbaines, moins de 15 % de la population vit dans des communautés rurales.

² Nous utilisons un quotient de localisation pour mesurer l'« intensité », lequel est défini à l'encadré 4.

Figure 2

Les régions rurales voisines de régions métropolitaines ont enregistré une croissance modérée de l'emploi dans le secteur MANUFACTURIER TRADITIONNEL de 1991 à 1996

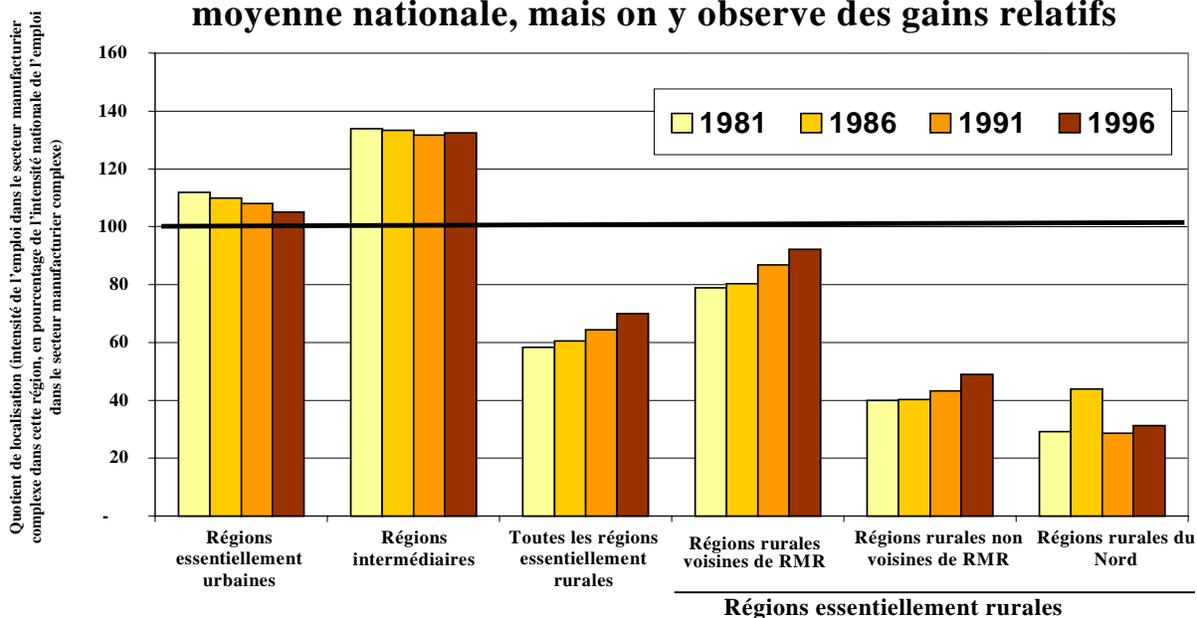


Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1981 à 1996. Dans les régions rurales, plus de 50 % de la population vit dans des communautés rurales. Dans les régions intermédiaires, 15 % à 49 % de la population vit dans des communautés rurales, alors que dans les régions essentiellement urbaines, moins de 15 % de la population vit dans des communautés rurales.

L'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier complexe est relativement moins élevée dans les régions essentiellement rurales, qui affichent un quotient de localisation de 60 % à 70 % pour la période 1981 à 1996 (figure 3). Il importe de noter que l'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier complexe des régions rurales voisines de régions métropolitaines se rapproche du niveau qu'on observe à l'échelle du Canada. Toutefois, ces gains sont « relatifs ». Au cours des années 1980, le quotient de localisation de l'emploi dans le secteur manufacturier complexe des régions essentiellement rurales a augmenté parce que l'emploi dans le secteur manufacturier complexe y a régressé plus lentement qu'il ne l'a fait dans les régions urbaines (figure 4). De 1991 à 1996, chaque type de région essentiellement rurale a enregistré des gains au chapitre de l'emploi dans le secteur manufacturier complexe, alors que les régions essentiellement urbaines et les régions intermédiaires n'ont affiché que de faibles changements.

Figure 3

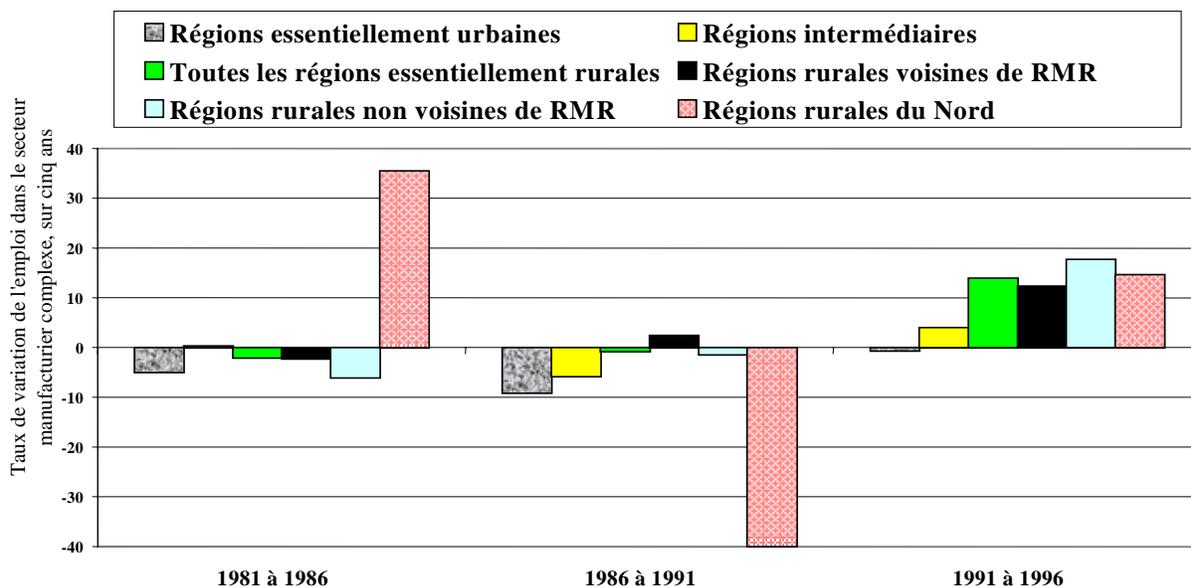
Dans les régions rurales, l'intensité de l'emploi dans le secteur MANUFACTURIER COMPLEXE est inférieure à l'intensité moyenne nationale, mais on y observe des gains relatifs



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1981 à 1996. Dans les régions rurales, plus de 50 % de la population vit dans des communautés rurales. Dans les régions intermédiaires, 15 % à 49 % de la population vit dans des communautés rurales, alors que dans les régions essentiellement urbaines, moins de 15 % de la population vit dans des communautés rurales.

Figure 4

CHAQUE région essentiellement rurale a enregistré une croissance plus importante de l'emploi dans le secteur MANUFACTURIER COMPLEXE de 1991 à 1996



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1981 à 1996. Dans les régions essentiellement rurales, plus de 50 % de la population vit dans des communautés rurales. Dans les régions intermédiaires, 15 % à 49 % de la population vit dans des communautés rurales, alors que dans les régions essentiellement urbaines, moins de 15 % de la population vit dans des communautés rurales.

Note : Les grandes variations de l'emploi dans le secteur manufacturier complexe des régions rurales du Nord comprenaient une augmentation de 2 540 emplois (35 %) au cours de la période 1981 à 1986 et une perte de 3 870 emplois (-40 %) au cours de la période 1986 à 1991.

Tendances provinciales par rapport à l'emploi dans le secteur manufacturier des régions rurales

Il existe de nombreuses façons d'illustrer la structure de l'emploi par secteur industriel. Selon la décomposition que nous utilisons, nous constatons que le commerce (de gros et de détail) représentait le secteur d'emploi le plus important dans les régions rurales et les petites villes (RRPV) du Canada; en effet, on enregistrait 426 000 emplois en 1998 (tableau 1). Le secteur de la fabrication dans les RRPV était tout aussi important, le nombre d'emplois était de 425 000 en 1998.

Tableau 1. Emploi par principal secteur industriel dans les régions rurales et les petites villes, Canada et provinces, 1998

| | Canada | Terre-Neuve | Île-du-Prince-Édouard | Nouvelle-Écosse | Nouveau-Brunswick | Québec | Ontario | Manitoba | Saskatchewan | Alberta | Colombie-Britannique |
|----------------|---|---|-----------------------|--|---|-----------------------|---|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------------------------|
| Premier rang | Commerce (426k) Fabrication (425k) | Commerce (15k) | Primaire (6k) | Fabrication (26k) Commerce (26k) | Fabrication (23k) Commerce (23k) | Fabrication (148k) | Fabrication (140k) | Primaire (35k) | Primaire (69k) | Primaire (76k) | Commerce (39k) |
| Deuxième rang | Primaire (401k) | Primaire (12k) Fabrication (11k) | Commerce (4k) | Primaire (15k) Santé (15k) | Santé (16k) | Commerce (98k) | Commerce (122k) | Commerce (22k) | Commerce (25k) | Commerce (53k) | Fabrication (31k) |
| Troisième rang | Santé (259k) | Santé (11k) | Fabrication (2k) | Autres services* (12k) Enseignement (11k) | Primaire (13k) | Primaire (79k) | Primaire (77k) Santé (75k) | Santé (16k) | Santé (17k) | Santé (29k) | Hébergement et restauration (26k) |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les régions rurales et petites villes désignent la population qui vit à l'extérieur des RMR et des AR. Une RMR est un noyau urbain de 100 000 habitants et plus et comprend des municipalités voisines dont au moins 50 % de la main-d'œuvre travaille dans le noyau urbain. Une AR est un noyau urbain de 10 000 à 99 999 habitants et comprend des municipalités voisines dont au moins 50 % de la main-d'œuvre travaille dans le noyau urbain. Ainsi, la population des régions rurales et petites villes vit à l'extérieur de la zone de navetage des grands centres urbains.

* Les « autres services » comprennent les services de divertissements, les clubs sportifs, les soins personnels, les organisations non gouvernementales, les agences de location, les photographes, les agences de voyages, etc.

Ces données ne traduisent pas les tendances qui prévalent dans la plupart des provinces. Alors que le commerce se classe au premier rang à l'échelle du Canada, ce n'est le cas que dans quatre provinces, à savoir Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. De même, la fabrication se classe au premier rang au Canada, alors que c'est le cas de seulement quatre provinces des RRPV : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario.

Quand nous comparons l'emploi dans les RRPV de chaque province à l'emploi global dans les provinces respectives, nous constatons que les RRPV de six provinces affichaient une intensité d'emploi dans les industries manufacturières supérieure à celle de leur économie provinciale respective — les provinces qui font exception à cette règle sont les trois provinces des Prairies et l'Ontario (où un quotient de localisation de 96 indique que l'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier des RRPV de l'Ontario est presque semblable à celle des grands centres urbains) (tableau 2). L'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier des RRPV est attribuable à l'intensité de l'emploi dans les secteurs manufacturiers traditionnels — qui comprennent la transformation du poisson, les scieries, les usines de pâtes et papiers, les fonderies qui extraient les constituants métalliques des minerais bruts, etc. Dans toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, l'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier complexe est moins élevée dans les RRPV que dans l'ensemble de la province.

Tableau 2. Quotients de localisation de l'intensité relative de l'emploi dans le secteur manufacturier dans les régions rurales et les petites villes, par rapport à l'intensité relative de l'emploi dans le secteur manufacturier à l'échelle de la province, moyenne de 1996 à 1998

| | Canada | Terre-Neuve | Île-du-Prince-Édouard | Nouvelle-Écosse | Nouveau-Brunswick | Québec | Ontario | Manitoba | Saskatchewan | Alberta | Colombie-Britannique |
|--|--------|-------------|-----------------------|-----------------|-------------------|--------|---------|----------|--------------|---------|----------------------|
| Industries manufacturières | 98 | 137 | 119 | 151 | 134 | 121 | 96 | 74 | 67 | 77 | 109 |
| Traditionnelles (1) | 127 | 147 | 131 | 163 | 142 | 151 | 113 | 74 | 69 | 82 | 124 |
| Complexes (2) | 61 | 89 | 44 | 107 | 57 | 65 | 74 | 53 | 40 | 4 | 13 |
| Total des régions rurales et des petites villes | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les régions rurales et petites villes désignent la population qui vit à l'extérieur des RMR et des AR. Une RMR est un noyau urbain de 100 000 habitants et plus et comprend des municipalités voisines dont au moins 50 % de la main-d'œuvre travaille dans le noyau urbain. Une AR est un noyau urbain de 10 000 à 99 999 habitants et comprend des municipalités voisines dont au moins 50 % de la main-d'œuvre travaille dans le noyau urbain.

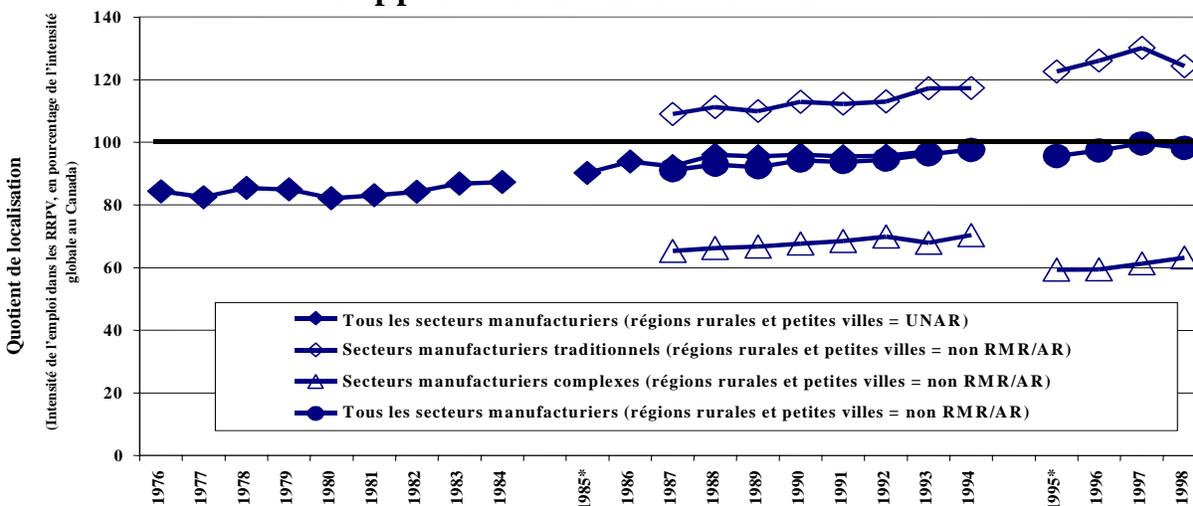
Ainsi, la population des régions rurales et petites villes vit à l'extérieur de la zone de navetage des grands centres urbains.

- (1) Industries manufacturières « traditionnelles » : aliments, boissons, tabac, caoutchouc, plastiques, cuir, textiles de première transformation, textiles, vêtements, bois, meubles, papier, métaux de première transformation, métaux ouvrés, et minéraux non métalliques.
- (2) Industries manufacturières « complexes » : impression et édition, machines, matériel de transport, produits électriques et électroniques, raffinage du pétrole, produits chimiques et « autres » secteurs.

Comme nous l'avons constaté précédemment, l'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier traditionnel (figure 1) et dans le secteur manufacturier complexe (figure 3) augmente dans les régions rurales du Canada par rapport à l'ensemble du pays. Au cours des années 1980 et 1990, on a enregistré une croissance constante de l'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier des RRPV par rapport à l'ensemble de l'économie canadienne, dans les industries manufacturières traditionnelles aussi bien que complexes (figure 5).

Figure 5

Les régions rurales et les petites villes du Canada affichent des gains au chapitre de l'emploi dans le secteur manufacturier par rapport à l'ensemble du Canada



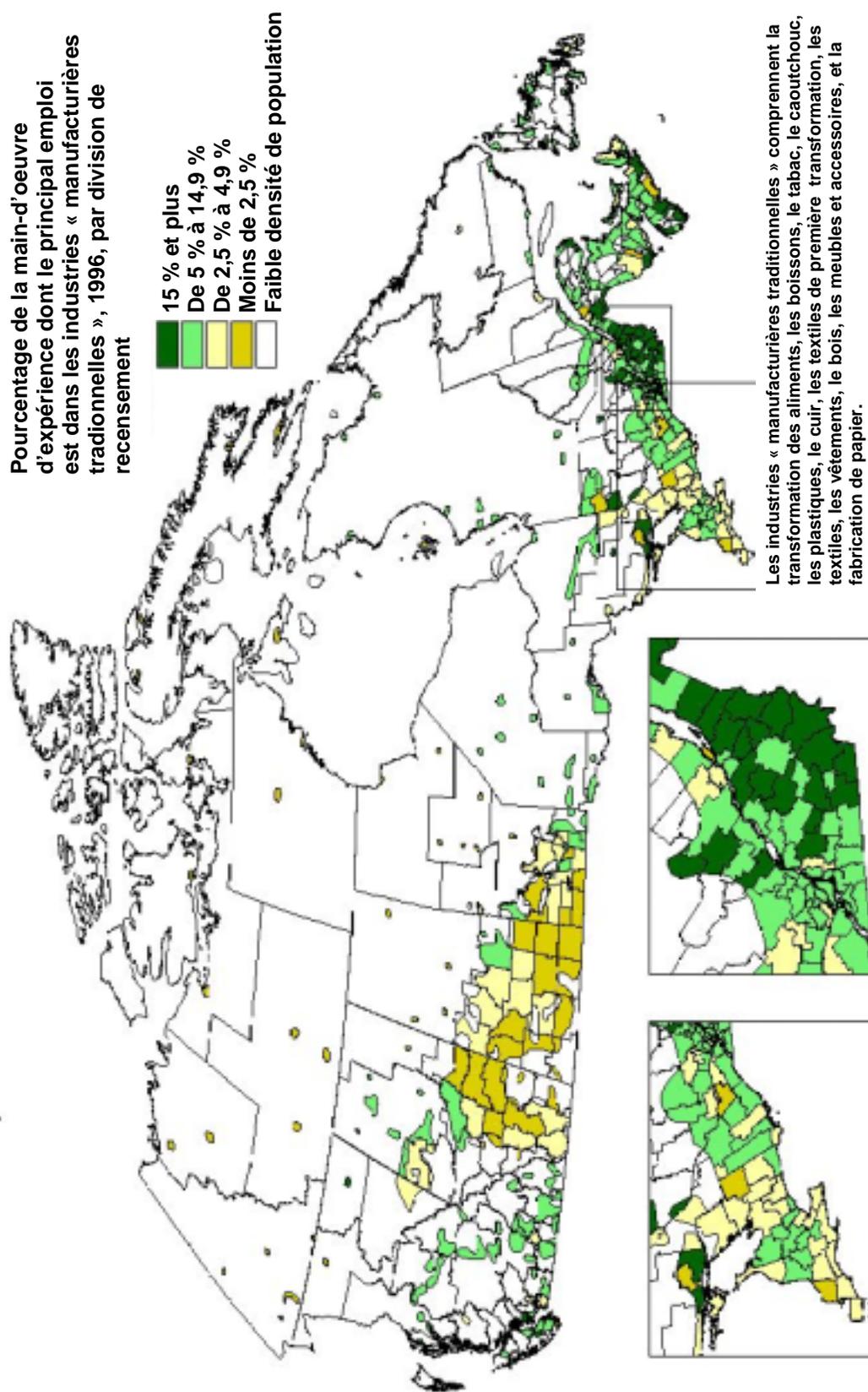
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Les unités non autoreprésentatives (UNAR) sont de petites municipalités (qui comptent en général moins de 10 000 habitants). Une région métropolitaine de recensement (RMR) est un noyau urbain de 100 000 habitants et plus et comprend des municipalités voisines dont au moins 50 % de la main-d'œuvre travaille dans le noyau urbain. Une agglomération de recensement (AR) est un noyau urbain de 10 000 à 99 999 habitants et comprend des municipalités voisines dont au moins 50 % de la main-d'œuvre travaille dans le noyau urbain. Un astérisque (*) indique que la variation peut être partiellement attribuable à une modification du plan d'enquête.

La diversité dans les provinces

Par rapport au niveau total d'emploi dans une division de recensement donnée, on compte 35 divisions de recensement (sur 288) où au moins 15 % de la main-d'œuvre exerce un emploi dans le secteur manufacturier traditionnel (carte 1). Les deux tiers de ces divisions de recensement (23 divisions de recensement) sont situées au Québec et leurs activités sont surtout associées à la transformation du bois (scieries, pâtes et papiers, entreprises de fabrication de meubles, etc.). Une seule division se trouve en Ontario, c'est-à-dire à Sudbury, région où l'on s'occupe de la fonte de nickel et d'autres minerais. Trois divisions sont situées en Colombie-Britannique dont les activités sont associées à la transformation du bois. Les huit autres divisions de recensement se trouvent dans les provinces de l'Atlantique et leurs activités sont associées à la transformation du bois et du poisson.

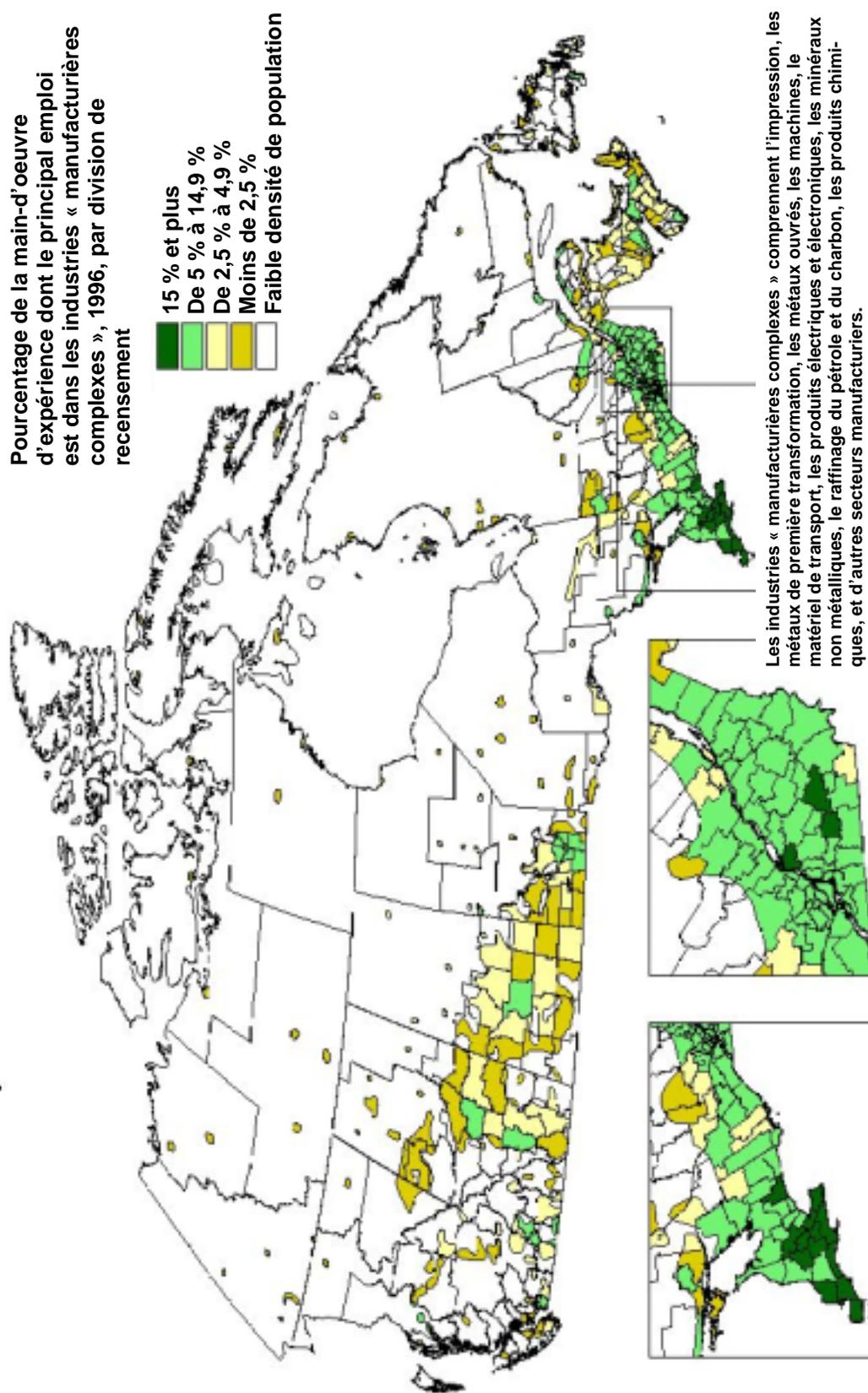
On compte 16 divisions de recensement où le secteur manufacturier complexe représentent au moins 15 % de la main-d'œuvre (carte 2). Parmi ces divisions, 13 se trouvent dans le sud de l'Ontario (l'une comprend Oshawa et son usine d'assemblage d'automobiles, tandis que les 12 autres se trouvent entre Hamilton et Windsor) et trois sont situées au Québec (la région des Bois-Francs et la division de recensement du Bas-Richelieu, qui comprend la ville de Sorel). Il importe de noter que ces divisions de recensement ne sont pas de grands centres métropolitains. La majorité de ces divisions de recensement en Ontario sont situées à proximité des usines de fabrication d'automobiles des États-Unis — ce qui est important non seulement pour l'expédition de pièces d'automobiles à destination des usines d'assemblage américaines, mais également pour l'expédition de pièces d'automobiles des entreprises américaines aux usines d'assemblage canadiennes.

Carte 1 : Part de l'emploi dans les industries manufacturières traditionnelles, 1996



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996
 Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2000

Carte 2 : Part de l'emploi dans les industries manufacturières complexes, 1996



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996
Carte produite par la Section de l'analyse spatiale et des applications géomatiques (ASAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2000

Sommaire

La fabrication est l'un des principaux secteurs d'emploi dans les régions rurales et les petites villes (RRPV) du Canada. Le secteur manufacturier est l'un des principaux secteurs fournissant de l'emploi dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario. Nous reconnaissons qu'un regroupement différent des secteurs industriels peut produire un classement différent.

L'emploi est en hausse dans le secteur manufacturier des RRPV par rapport aux grands centres urbains. Les RRPV semblent donc être compétitives dans le domaine de la fabrication. Toutefois, c'est surtout dans les industries manufacturières traditionnelles de première transformation (p. ex. poisson, bois, pâtes et papiers, minéraux) que l'on observe la plus grande part de ces activités de fabrication.

L'emploi dans le secteur manufacturier fluctue selon le cycle économique. À mesure que l'intensité de l'emploi dans le secteur manufacturier augmente dans les RRPV, celles-ci deviendront plus facilement touchées par les expansions et les récessions du cycle économique.

Références

EHRENSAFT, Philip et Jennifer BEEMAN. « Éloignement et diversité dans les économies non métropolitaines », dans Ray D. Bollman, *Régions rurales et petites villes du Canada*, chapitre 9, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1992.

Roland Beshiri (téléphone (613) 951-6506; courriel : Roland.Beshiri@statcan.ca) est analyste à la Section de la recherche et des données rurales de la Division de l'agriculture, Statistique Canada.

Annexe

Tableau A1 : Emploi dans le secteur manufacturier par type de région, Canada et provinces, 1991 et 1996

| Type de région | Total pour le secteur manufacturier | | | Manufacturier traditionnelle | | | Manufacturier complexe | | |
|--|-------------------------------------|----------------------------|--|------------------------------|----------------------------|--|----------------------------|----------------------------|--|
| | Personnes occupées en 1991 | Personnes occupées en 1996 | Changement, en % dans l'emploi 1991-1996 | Personnes occupées en 1991 | Personnes occupées en 1996 | Changement, en % dans l'emploi 1991-1996 | Personnes occupées en 1991 | Personnes occupées en 1996 | Changement, en % dans l'emploi 1991-1996 |
| CANADA | 1,848,950 | 1,882,255 | 1,8 | 765,165 | 770,010 | 0,6 | 1,083,790 | 1,112,245 | 2,6 |
| Régions essentiellement urbaine | 948,590 | 942,370 | -0,7 | 346,270 | 348,225 | 0,6 | 602,320 | 594,140 | -1,4 |
| Régions intermédiaires | 417,050 | 425,270 | 2,0 | 138,250 | 136,230 | -1,5 | 278,805 | 289,045 | 3,7 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 483,310 | 514,615 | 6,5 | 280,645 | 285,555 | 1,7 | 202,665 | 229,065 | 13,0 |
| Régions rurales voisines de RMR | 267,220 | 288,590 | 8,0 | 128,540 | 133,885 | 4,2 | 138,680 | 154,705 | 11,6 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 191,555 | 200,490 | 4,7 | 133,520 | 132,930 | -0,4 | 58,030 | 67,565 | 16,4 |
| Régions rurales du Nord | 24,540 | 25,535 | 4,1 | 18,585 | 18,735 | 0,8 | 5,950 | 6,795 | 14,2 |
| TÉRE-NEUVE | 20,540 | 13,335 | -35,1 | 16,215 | 8,560 | -47,2 | 4,325 | 4,770 | 10,3 |
| Régions intermédiaires | 7,940 | 5,300 | -33,2 | 5,465 | 2,760 | -49,5 | 2,475 | 2,535 | 2,4 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 12,600 | 8,035 | -36,2 | 10,750 | 5,800 | -46,0 | 1,850 | 2,240 | 21,1 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 11,250 | 7,460 | -33,7 | 9,535 | 5,325 | -44,2 | 1,720 | 2,140 | 24,4 |
| Régions rurales du Nord | 1,350 | 570 | -57,8 | 1,215 | .. | .. | 135 | * | * |
| ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (1) | 6,175 | 6,330 | 2,5 | 4,775 | 4,395 | -8,0 | 1,400 | 1,935 | 38,2 |
| Régions rurales voisines de RMR | 1,930 | 2,215 | 14,8 | 1,050 | 1,070 | 1,9 | 875 | 1,145 | 30,9 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 4,245 | 4,115 | -3,1 | 3,720 | 3,325 | -10,6 | 525 | 790 | 50,5 |
| NOUVELLE-ÉCOSSE | 44,345 | 39,810 | -10,2 | 28,385 | 24,310 | -14,4 | 15,965 | 15,495 | -2,9 |
| Régions intermédiaires | 11,235 | 10,160 | -9,6 | 3,765 | 3,735 | -0,8 | 7,475 | 6,425 | -14,0 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 33,110 | 29,645 | -10,5 | 24,620 | 20,570 | -16,5 | 8,490 | 9,075 | 6,9 |
| Régions rurales voisines de RMR | 13,330 | 11,780 | -11,6 | 8,890 | 7,750 | -12,8 | 4,445 | 4,035 | -9,2 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 19,780 | 17,865 | -9,7 | 15,730 | 12,825 | -18,5 | 4,050 | 5,035 | 24,3 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK | 40,150 | 37,755 | -6,0 | 26,705 | 25,290 | -5,3 | 13,450 | 12,460 | -7,4 |
| Régions essentiellement urbaines | 5,855 | 3,510 | -40,1 | 2,045 | 1,505 | -26,4 | 3,810 | 2,000 | -47,5 |
| Régions intermédiaires | 2,365 | 2,560 | 8,2 | 1,455 | 1,270 | -12,7 | 915 | 1,285 | 40,4 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 31,925 | 31,685 | -0,8 | 23,205 | 22,510 | -3,0 | 8,725 | 9,175 | 5,2 |
| Régions rurales voisines de RMR | 15,160 | 15,450 | 1,9 | 9,550 | 9,635 | 0,9 | 5,610 | 5,815 | 3,7 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 16,770 | 16,235 | -3,2 | 13,655 | 12,875 | -5,7 | 3,110 | 3,360 | 8,0 |
| QUÉBEC | 534,970 | 531,080 | -0,7 | 271,555 | 264,405 | -2,6 | 263,415 | 266,670 | 1,2 |
| Régions essentiellement urbaines | 287,405 | 268,390 | -6,6 | 127,960 | 115,925 | -9,4 | 159,445 | 152,465 | -4,4 |
| Régions intermédiaires | 126,605 | 129,770 | 2,5 | 62,980 | 63,425 | 0,7 | 63,620 | 66,345 | 4,3 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 120,965 | 132,915 | 9,9 | 80,615 | 85,055 | 5,5 | 40,350 | 47,865 | 18,6 |
| Régions rurales voisines de RMR | 61,260 | 67,135 | 9,6 | 37,285 | 38,875 | 4,3 | 23,970 | 28,260 | 17,9 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 56,325 | 62,255 | 10,5 | 40,280 | 42,970 | 6,7 | 16,045 | 19,285 | 20,2 |
| Régions rurales du Nord | 3,385 | 3,530 | 4,3 | 3,055 | 3,210 | 5,1 | 330 | 320 | -3,0 |
| ONTARIO | 852,425 | 867,230 | 1,7 | 250,845 | 261,320 | 4,2 | 601,585 | 605,910 | 0,7 |
| Régions essentiellement urbaines | 447,705 | 444,910 | -0,6 | 133,700 | 140,115 | 4,8 | 314,000 | 304,800 | -2,9 |
| Régions intermédiaires | 254,020 | 260,550 | 2,6 | 59,905 | 60,335 | 0,7 | 194,115 | 200,215 | 3,1 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 150,705 | 161,775 | 7,3 | 57,235 | 60,875 | 6,4 | 93,470 | 100,895 | 7,9 |
| Régions rurales voisines de RMR | 118,400 | 125,865 | 6,3 | 39,510 | 41,100 | 4,0 | 78,885 | 84,765 | 7,5 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 24,395 | 27,685 | 13,5 | 11,250 | 12,865 | 14,4 | 13,145 | 14,825 | 12,8 |
| Régions rurales du Nord | 7,915 | 8,215 | 3,8 | 6,475 | 6,910 | 6,7 | 1,435 | 1,305 | -9,1 |
| MANITOBA | 55,390 | 58,580 | 5,8 | 23,830 | 25,675 | 7,7 | 31,560 | 32,905 | 4,3 |
| Régions essentiellement urbaines | 39,550 | 39,280 | -0,7 | 16,600 | 17,380 | 4,7 | 22,950 | 21,895 | -4,6 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 15,845 | 19,300 | 21,8 | 7,235 | 8,295 | 14,7 | 8,610 | 11,005 | 27,8 |
| Régions rurales voisines de RMR | 10,195 | 12,400 | 21,6 | 4,450 | 5,480 | 23,1 | 5,745 | 6,920 | 20,5 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 4,330 | 5,010 | 15,7 | 2,075 | 2,455 | 18,3 | 2,255 | 2,555 | 13,3 |
| Régions rurales du Nord | 1,315 | 1,890 | 43,7 | 705 | 360 | -48,9 | 610 | 1,530 | 150,8 |
| SASKATCHEWAN | 24,875 | 29,675 | 19,3 | 9,665 | 10,305 | 6,6 | 15,210 | 19,370 | 27,4 |
| Régions intermédiaires | 14,890 | 16,935 | 13,7 | 4,680 | 4,700 | 0,4 | 10,205 | 12,235 | 19,9 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 9,990 | 12,740 | 27,5 | 4,980 | 5,605 | 12,6 | 5,005 | 7,135 | 42,6 |
| Régions rurales voisines de RMR | 5,145 | 6,640 | 29,1 | 2,755 | 2,945 | 6,9 | 2,395 | 3,695 | 54,3 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 4,680 | 5,610 | 19,9 | 2,130 | 2,510 | 17,8 | 2,545 | 3,095 | 21,6 |
| Régions rurales du Nord | 165 | 490 | 197,0 | * | 145 | * | * | 340 | * |
| ALBERTA | 97,660 | 114,880 | 17,6 | 35,350 | 43,245 | 22,3 | 62,315 | 71,635 | 15,0 |
| Régions essentiellement urbaines | 73,160 | 87,025 | 19,0 | 23,440 | 28,885 | 23,2 | 49,715 | 58,140 | 16,9 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 24,505 | 27,855 | 13,7 | 11,910 | 14,360 | 20,6 | 12,595 | 13,495 | 7,1 |
| Régions rurales voisines de RMR | 17,680 | 19,605 | 10,9 | 7,525 | 8,640 | 14,8 | 10,155 | 10,965 | 8,0 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 6,425 | 7,775 | 21,0 | 4,350 | 5,585 | 28,4 | 2,080 | 2,185 | 5,0 |
| Régions rurales du Nord | 405 | 470 | 16,0 | * | 130 | * | .. | 340 | .. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE | 171,775 | 182,875 | 6,5 | 97,665 | 102,190 | 4,6 | 74,105 | 80,685 | 8,9 |
| Régions essentiellement urbaines | 94,915 | 99,250 | 4,6 | 42,520 | 44,415 | 4,5 | 52,400 | 54,835 | 4,6 |
| Toutes les régions essentiellement rurales | 76,855 | 83,625 | 8,8 | 55,145 | 57,775 | 4,8 | 21,710 | 25,845 | 19,0 |
| Régions rurales voisines de RMR | 24,120 | 27,495 | 14,0 | 17,525 | 18,390 | 4,9 | 6,595 | 9,105 | 38,1 |
| Régions rurales non voisines de RMR | 43,355 | 46,470 | 7,2 | 30,805 | 32,185 | 4,5 | 12,555 | 14,285 | 13,8 |
| Régions rurales du Nord | 9,375 | 9,655 | 3,0 | 6,815 | 7,195 | 5,6 | 2,560 | 2,460 | -3,9 |
| Yukon (2) | 310 | 280 | -9,7 | * | 125 | * | .. | 155 | .. |
| T.N.-O (2) | 325 | 430 | 32,3 | 100 | 180 | 80,0 | 225 | 245 | 8,9 |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991-1996.

(1) Etant donné que l'Île-du-Prince-Édouard est classée « région essentiellement rurale », le total pour la province fournit les données pour « toutes les régions essentiellement rurales ».

(2) Etant donné que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont classés « régions rurales du Nord », le total de chacun des territoires fournit les données pour les « régions rurales du Nord ».

* La population estimée est inférieure à 100.

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)

Volume 2

- n° 1 : Facteurs liés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada**
Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink
- n° 2 : Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales**
Roland Beshiri et Ray D. Bollman
- n° 3 : Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996**
Juno Tremblay
- n° 4 : Conditions d'habitation dans les régions essentiellement rurales**
Carlo Rupnik, Juno Tremblay et Ray D. Bollman
- n° 5 : Évaluation du bien-être économique des canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu**
Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman
- n° 6 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada—Un aperçu**
Roland Beshiri
- n° 7 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur primaire**
Roland Beshiri

Volume 1

- n° 1 : Croissance démographique observée dans les régions et les petites villes dans les années 90**
Robert Mendelson et Ray D. Bollman
- n° 2 : Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine**
Robert Mendelson
- n° 3 : La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada**
Robert Mendelson
- n° 4 : Les régimes de dépenses des ménages ruraux et urbains, 1996**
Jeff Marshall et Ray D. Bollman
- n° 5 : A quelle distance se trouve le plus proche médecin?**
Edward Ng, Russell Wilkins, Jason Pole et Owen B. Adams
- n° 6 : Les facteurs associés à la croissance économique locale**
Ray D. Bollman
- n° 7 : Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux**
Margaret Thompson-James
- n° 8 : Tendances géographiques de bien-être socio-économique des collectivités de premières nations**
Robin P. Armstrong